


**QUEL DIALOGUE POUR LA GESTION CYNEGETIQUE DES SITES
CONSERVATOIRES D'ESPACES NATURELS ?**

JEUDI 18 NOVEMBRE 2021 – 10H – 12H30



Co-pilote(s) CEN : Stéphane Hippolyte, responsable de développement territorial Loiret du Conservatoire d'espaces naturels Centre-Val de Loire

Co-pilote(s) partenaire : Aude Bouron – Directrice FRC Centre Val de Loire & Laurent Courbois, chargé de projets à la FNC

Date de mise à jour de la fiche : décembre 2021

<u>Animateur(s) :</u>	Stéphane Hippolyte, responsable de développement territorial-Conservatoire d'espaces naturels Centre-Val de Loire
<u>Rapporteur :</u>	Stéphane Hippolyte, responsable de développement territorial-Conservatoire d'espaces naturels Centre-Val de Loire
<u>Intervenant(s):</u>	Aude Bouron – Directrice FRC Centre Val de Loire & Laurent Courbois, chargé de projets à la FNC
<u>Contexte</u>	Comment faire des chasseurs des partenaires de la gestion des territoires avec les Conservatoires d'espaces naturels? Comment créer et maintenir le dialogue et prévenir les conflits d'usages ? Comment trouver des consensus dans les modalités de chasse et de gestion durable des espèces et des espaces ?
<u>Enjeux</u> et <u>Objectifs :</u>	<p>Comment développer des projets de territoires communs, des méthodes de gestion ou de suivi d'espèces en commun ? Ou comment anticiper les tensions liées aux grands animaux sur des territoires à fort enjeu biologique ?</p> <p>Les réflexions actuelles pour concilier chasse et gestion des milieux et des espèces sur des territoires CEN sont au cœur des réflexions de nos structures.</p> <p>La chasse-gestion et la chasse durable peuvent-elles être considérées comme des opportunités pour trouver de nouvelles alliances avec les Conservatoires d'espaces naturels et mener à bien de projets de conservations ancrés dans des projets de territoires et de gestion des milieux ruraux ?</p>
<u>Contenu :</u>	En préambule, une présentation de la FNC sur les actions de connaissance, de protection des habitats et des actions convergentes avec le réseau des CEN.

<p>(Sujets et interventions)</p>	<p>Dans la Haute-Loire : début septembre, le lac de Drossac (Lissac) a fait l'objet de travaux, suite à la convention de gestion entre la commune, l'association communale de chasse, la LPO Auvergne et le CEN Auvergne. L'objectif est de restaurer son fonctionnement hydrologique. Il s'agit ainsi de rendre sa vocation de stockage d'eau à la zone humide : à sa mesure, elle assurera ainsi un meilleur soutien à l'étiage de la Borne (niveau annuel moyen le plus bas d'un cours d'eau), notamment en période estivale.</p> <p>En Lorraine : Gestion des populations de sangliers au sein d'une ZH protégée (cas des RNR de Lachaussée et Amel) et partenariat avec le monde la chasse, APN, FDC, ONF en Lorraine, concertation et actions convergente pour concilier gestion des populations et intérêts écologiques majeurs sur une RNR.</p> <p>Une opération de gestion conjointe d'un marais avec remise en place du pâturage et un objectif zone favorable à la Bécassine des marais en Auvergne FDC Cantal/CEN Auvergne.</p>
<p><u>Synthèse</u></p> <p>(Conclusions de l'atelier)</p>	<p style="text-align: center;"><u>Leviers à activer et freins à lever pour améliorer le partenariat</u></p> <p style="text-align: center;"><u>Éléments de langage déterminants avec ce partenaire</u></p> <p>Cohabitation sur les espaces naturels et ruraux et conflits d'usage : renforcer le dialogue avec les principales fédérations</p> <p>Afin de favoriser la cohabitation sur les espaces naturels entre chasseurs et non chasseurs, il semble opportun, avec l'aide de la FCEN, de renforcer le dialogue et les collaborations avec les CEN. L'objectif est plutôt de promouvoir une convergence d'actions et d'idées.</p> <p>Avoir au plan national et/ou régional, un interlocuteur de référence pour les échanges et les actions des CEN. Ces interlocuteurs permettraient également de pouvoir faire des diagnostics et des suivis des conflits d'usage sur les territoires et faire des actions de médiation au sein des réseaux respectifs lorsque des conflits pourraient survenir ;</p> <p>Dispenser une formation aux agents des CEN qui souhaitent connaitre les principes d'une chasse durable, les bonnes pratiques cynégétiques mis en œuvre par chaque fédération départementale des chasseurs et ses adhérents. Cette formation permettra également de traiter de problématiques ou des souhaits de méthode et de partenariat pour mener des actions locales. Cette formation pourrait être dispensée par la FNC et/ou la FRC.</p> <p>Promouvoir des actions communes avec les CEN et les chasseurs en faveur de la biodiversité et de ses habitats. Conduire des actions pour la protection et la reconquête de la biodiversité.</p>

